



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01914

Numéro SIREN : 750 318 651

Nom ou dénomination : A puissance 10

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/027066

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/027066**
n°de gestion : **2012B01914**
n°SIREN : **750 318 651 RCS Lyon**

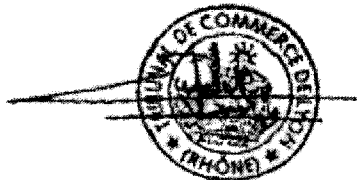
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 26/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A puissance 10 - Société par actions simplifiée
10 rue Pasteur 69190 Saint-fons -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

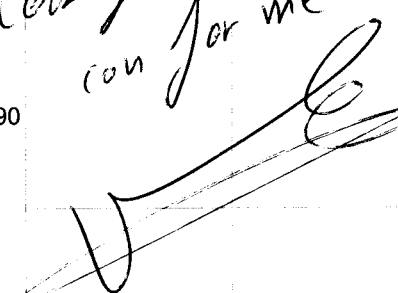


4896478

27066

Bilan

	Doté	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 550	2 550		54
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	690	690		
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 240	3 240		54
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 266		1 266	
Créances				
Clients et comptes rattachés	90 286		90 286	52 699
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	16 928		16 928	10 738
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 376		11 376	56 012
Charges constatées d'avance	25 034		25 034	17 737
TOTAL ACTIF CIRCULANT	144 890		144 890	137 186
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	148 130	3 240	144 890	137 241

*Certifié
conforme*


 Bilan

	Niveau 31/12/2015	Niveau 31/12/2016
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 274	-4 986
Résultat de l'exercice	1 592	1 712
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 318	6 726
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	78	53
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	78	53
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 560	78 303
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	19 263	13 071
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		270
Dettes fiscales et sociales	19 263	13 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		380
Produits constatés d'avance	28 670	38 439
TOTAL DETTES	136 572	130 515
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	144 890	137 241

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois		du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois		Var. abs. (%)
PRODUITS					
Production vendue	337 662	100,00	515 136	100,00	-34,45
Autres produits			1		-100,00
Total	337 662	100,00	515 137	100,00	-34,45
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de marchandises	1 266	0,38			
Variation de stock (m/ses)	-1 266	-0,38			
Achats de m.p & aut.approv.			22		-100,00
Autres achats & charges externes	339 029	100,40	510 270	99,06	-33,56
Total	339 029	100,40	510 291	99,06	-33,56
MARGE SUR M/SES & MAT	-1 367	-0,40	4 846	0,94	-128,21
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	775	0,23	1 860	0,36	-58,34
Amortissements et provisions	54	0,02	1 039	0,20	-94,77
Autres charges	2		663	0,13	-99,72
Total	831	0,25	3 562	0,69	-76,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 198	-0,65	1 283	0,25	-271,28
Résultat financier					
RESULTAT COURANT	-2 198	-0,65	1 283	0,25	-271,28
Produits exceptionnels	3 790	1,12	428	0,08	784,83
Résultat exceptionnel	3 790	1,12	428	0,08	784,83
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 592	0,47	1 712	0,33	-6,99

Annexe

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2016 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC N° 2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- * Concessions et Brevets : 1 an
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	31/12/2015	31/12/2016
	Montant brut	Montant net
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 550	2 550
Immobilisations incorporelles	2 550	2 550
- Installations générales, agencements et		
- Installations techniques, matériel et outillage		
- Installations générales, agencements		
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	690	690
Immobilisations corporelles	690	690
- Participations évaluées par mise en équivalence		
ACTIF IMMOBILISE	3 240	3 240

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 496	54		2 550
Immobilisations incorporelles	2 496	54		2 550
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	690			690
Immobilisations corporelles	690			690
ACTIF IMMOBILISE	3 186	54		3 240

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Montant brut	Montant net	Montant brut
Montant brut	Montant net	Montant brut

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

Autres

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

Total	132 248	132 248
--------------	----------------	----------------

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Montant brut	Montant net	Montant brut
Montant brut	Montant net	Montant brut

Titres composant le capital social au début de l'exercice

10 000

1,00

Titres émis pendant l'exercice

Titres remboursés pendant l'exercice

Titres composant le capital social à la fin de l'exercice

10 000

1,00

Notes sur le bilan

Etat des dettes

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	78	78		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 560	88 560		
Dettes fiscales et sociales	19 263	19 263		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	28 670	28 670		
Total	136 572	136 572		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(**) Dettes envers les associés

Autres informations

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Étranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	333 258		333 258
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	4 404		4 404
TOTAL	337 662		337 662

Comptes de régularisation

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
418100 - CLIENTS FACT. A ETABLIR	732
	732
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total général	732

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CHARGES CONST.AVANCE	25 034
Total	25 034

CHARGES A PAYER

FOURN. FACT.NON PARV.	15 316
INTERETS COURUS A PAYER	78
Total	15 394

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Produits d'exploitation	28 670
Total	28 670

A puissance 10

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €

Siège Social : 10, rue Pasteur - 69190 SAINT-FONS

750 318 651 RCS LYON

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA SOCIETE SUR LA GESTION DE LA SOCIETE

A L'ASSEMBLEE GENERALE DE 20 JUILLET 2017

(COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016)

Chers Associés,

Nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous demander d'approuver les comptes et d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

I. COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

Il convient de rappeler que la Société est une structure de moyens visant à développer l'activité respective de ses associés.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 337 661 € contre 515 136 € l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation totalisent 337 661 € tandis que les charges d'exploitation s'élèvent à 339 859 €, conduisant à un résultat d'exploitation de - 2198 € contre + 1283 € l'exercice précédent. Le résultat courant s'établit à également à - 2198 € contre -1 283 € l'exercice précédent.

Le résultat est un bénéfice de 1 591 € contre un bénéfice de 1 711 € l'exercice précédent.

II. PERSPECTIVES 2017

Malgré un contexte économique toujours difficile, nous espérons parvenir à développer notre activité et celle de nos partenaires.

III. OBLIGATIONS FISCALES

Montant global des dépenses et charges non déductibles visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts : néant.

IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société ne détient aucune filiale ou participation.

V. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 591 € au compte « Report à nouveau » débiteur.

Nous vous rappelons en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. qu'aucun dividende n'a été antérieurement distribué, l'exercice approuvé étant le troisième exercice social.

VI. MANDATS DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR GENERAL

Les mandats du Président, M. Frédéric VOLPON et du Directeur Général, M. Emmanuel JACQUETTE prendront fin avec la prochaine Assemblée Générale.

FV

Nous vous proposons de renouveler lesdits mandats, pour une durée d'une année, soit jusqu'à la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nous ouvrirons ensuite le débat, puis nous passerons au vote des projets de résolutions qui vous seront présentés.

LE PRESIDENT
Frédéric VOLPON

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A puissance 10

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège Social : 10, rue Pasteur - 69190 SAINT-FONS
750 318 651 RCS LYON

**RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT DE LA SOCIETE
SUR LES CONVENTIONS RECURRENTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2017
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Chers associés,

En application de la législation sur les SAS, et en l'absence de commissaire aux comptes, nous devons vous informer, dans un rapport spécial (afin de les soumettre au contrôle des associés), des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et un de ses dirigeants ou associés, de même qu'entre la société et une autre société dont un associé indéfiniment responsable, un administrateur, directeur général, membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance, un dirigeant ou un gérant est en même temps dirigeant ou associé de notre SAS.

Nous vous rappelons que ne sont pas soumises à ce contrôle les conventions courantes conclues à des conditions normales (notamment sous-traitance dans le cadre de notre activité).

Les conventions soumises au contrôle de l'Assemblée au titre de l'exercice 2016 sont les suivantes :

Dans le cadre du développement de leurs activités, les sociétés « VOLPON », « ES'KIS » et « A puissance 10 » partagent des locaux, dans l'immeuble de bureaux, sis au 10 Rue Pasteur 69190 ST FONTS.

Il est rappelé que les sociétés VOLPON et ES'KIS sont associés de « A puissance 10 » et qu'elles ont des dirigeants communs (Frédéric VOLPON et Emmanuel JACQUETTE).

La société « VOLPON » s'est engagée à mutualiser ses moyens avec les sociétés « ES'KIS » et « A puissance 10 ».

Il existe un « contrat de sous-location de bureaux et de mutualisation de moyens » qui a pris effet au 1er janvier 2014.

Sont partagés aussi bien les investissements à long terme, que les charges annuelles liées aux fournitures, consommations, abonnements, maintenances et charges diverses.

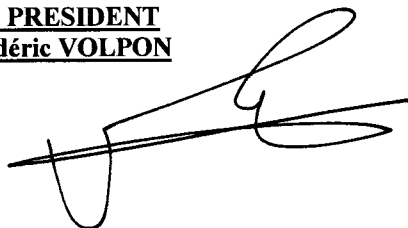
Les principes de répartitions sont formalisés dans un tableau de calcul dont les clés de répartition sont expliquées dans un document joint.

Les valeurs correspondent aux charges réelles, arrêtées au 31/12/2016.

Au niveau des investissements, la quote part revenant à « A puissance 10 » est de 6 252,10 €.

Au niveau des consommations, la quote part revenant à « A puissance 10 » est de 4 104,43 €.

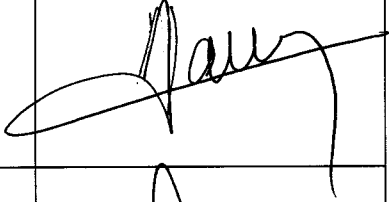
LE PRESIDENT
Frédéric VOLPON



A puissance 10
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège Social : SAINT-FONS (69190) 10 rue Pasteur
750 318 651 RCS LYON

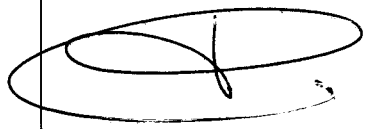
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 JUIN 2017

Prénom, Nom et Domicile ou Dénomination sociale et siège social des associés	Nombre d'actions	Signatures
La Sté ELECTRICITE GENERALE PETRE SARL au capital de 7.622,45 € siège social : 26 Rue Antoine Pommerol 69190 ST FONS immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 389 393 083 représentée par M. Jean-Marc PETRE, gérant	1 000	
La Sté ETABLISSEMENTS VOLPON FILS SARL au capital de 151.200 € siège social : 10 Rue Pasteur 69190 ST FONS immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 964 506 075 représentée par M. Frédéric VOLPON, gérant	4 000	
La Sté PARE ET CIE (en cours de liquidation) SARL au capital de 120.000 € siège social : 163 Rue Alexis Perroncel 69100 VILLEURBANNE immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 383 903 051 représentée aux présentes par M. Frédéric PASCAL, gérant	1 000	EXCLUSION DE DROIT
La Sté SARL DACRYL PARIS SARL au capital de 10.000 € siège social : 51 Rue Auguste Comte 69002 LYON immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 494 645 872 Représentée par Mme Valerie MANOUKIAN MEYER, gérante	1 000	
La Sté JEAN GOBBA SAS au capital de 490 000 € Siège social : R.N. 7 Zibe Industrielle 69490 PONTCHARRA SUR TURDINE immatriculée au RCS de Villefranche sur Saone-Tarare sous le n° 726 780 133 représentée par la société SAS POCAMA, Président, elle-même représentée par M. Jean MAS	1 000	
La Sté SARL AMBIANCES ET MATIERES SARL au capital de 7.700 € Siège social : 20 Rue Jeunet 69005 LYON 05 immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 483 991 998 Représentée par M. Fabrice JOUGLET, gérant	1 000	

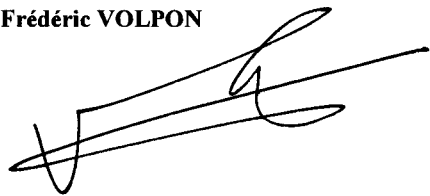
.../...

.../...

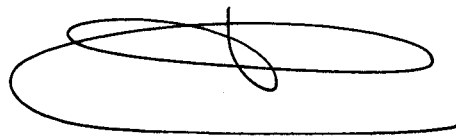
Prénom, Nom et Domicile ou Dénomination sociale et siège social des associés	Nombre d'actions	Signatures
La Sté S'KIS SARL au capital de 10 000 € siège social : 10 Rue Pasteur 69190 ST FONS immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 539 968 321 représentée par M. Emmanuel JACQUETTE, gérant,	1 000	
TOTAL	10 000	10 000

La feuille de présence arrêtée à 10 000 actions d'Associés présents ou représentés et comportant en annexe pouvoir, est certifiée exacte par les membres du Bureau

LE PRESIDENT
Frédéric VOLPON



LE SECRETAIRE
Emmanuel JACQUETTE



A puissance 10
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège Social : 10, rue Pasteur - 69190 SAINT-FONS
750 318 651 RCS LYON

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

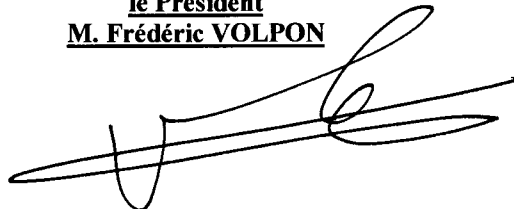
L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 592 € au compte « Report à nouveau » débiteur.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'aucun dividende n'a été distribué précédemment, cet exercice étant le troisième exercice social.

Cette résolution a été adoptée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2017.

Pour copie certifiée conforme

le Président
M. Frédéric VOLPON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Volpon', written over a horizontal line.

A puissance 10
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège Social : 10, rue Pasteur - 69190 SAINT-FONS
750 318 651 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2017

PROCES-VERBAL

Le trente juin deux mille dix-sept,
à quatorze heures trente, au siège social,
les associés de la Société « A puissance 10 », S.A.S. au capital de 10 000 € divisé en 10 000 actions de 1 € nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle sur convocation du Président.

Les Membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en leur qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par le Président de la société, M. Frédéric VOLPON. M. Emmanuel JACQUETTE assure les fonctions de Secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents, représentés ou votant par correspondance possèdent la totalité des actions composant le capital et ayant le droit de vote. L'Assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la société ;
- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- la feuille de présence et, le cas échéant, les procurations données par les associés représentés.

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'Assemblée :

- les comptes annuels (Bilan, Compte de Résultat et Annexe) ;
- le rapport du Président sur la gestion de la société ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions de l'article 23 des statuts et déclare que les documents et renseignements nécessaires pour se prononcer en conséquence de cause ont été communiqués aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour :

- Rapport du Président sur la gestion de la Société ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ainsi que des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Renouvellement des mandats du Président et du Directeur Général ;
- Pouvoirs.

Puis il donne lecture du rapport du Président sur la gestion de la société et présente à l'Assemblée les comptes annuels.

Enfin la discussion est ouverte.

FV
EJ

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président de la société sur la gestion de la société sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve tels qu'ils ont été présentés, les « comptes annuels » de cet exercice se soldant par un bénéfice de 1 592 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle constate l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices en application de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président et au Directeur Général, quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – CONVENTION DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DU COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées par les dispositions de l'article L.227-10 du Code du Commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés pouvant voter.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 592 € au compte « Report à nouveau » débiteur.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'aucun dividende n'a été distribué précédemment, cet exercice étant le troisième exercice social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – RENOUELEMENT DES MANDATS DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR GENERAL

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée d'une année, soit jusqu'à la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les mandats du Président (Frédéric VOLPON) et du Directeur Général (Emmanuel JACQUETTE) qui arrivaient à expiration avec la présente approbation des comptes 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION - POUVOIRS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder aux formalités de dépôt et publicité qu'il appartiendra.

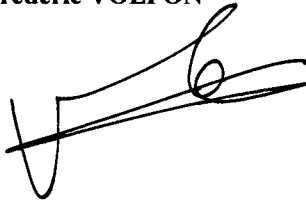
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

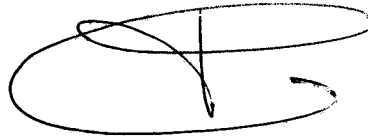
FL
EJ

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du Bureau.

LE PRESIDENT
Frédéric VOLPON

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'V' followed by a horizontal line and a small loop.

LE SECRETAIRE
Emmanuel JACQUETTE

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large 'E' with a vertical line through it and a horizontal line at the bottom.